

BAYONNE ASSO

2024/2025

Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

MAISON DES
ASSOCIATIONS

ELKARTEEN ETXEA - MAYSOUN DE LAS ASSOCIATIOUNS

ESPACE ARNAUD SAEZ

ESPACI ARNAUD SAEZ

ARNAUD SAEZ GUNEA

CENTRE DE RESSOURCES
ET D'APPUI
À LA VIE ASSOCIATIVE

bayonne.fr

Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE
Plurielle et si singulière

Elkarteen bizia, baionar ADN-aren zedarria

Egunerokoan, trebetasun eta suhartasun handienarekin jarduten duten 800 elkarte baino gehiago daude Baionan. Adin guzietakoek zuzentzen zaizkie eta zeregin nagusia dute hiriko bizitzaren kalitateari dagokionez.

Baionar izpiritua adierazle nagusietakoak diren bizkortasuna eta bihotz berotasunaren ukaezinezko eragileak dira. Elkarterik gabe, Baiona ez litzateke orain dagoena, eta elkarterik gabe ez luke zapore berdina!

Hiriak ekiten du elkarteak laguntzeko eta garatzen ahalbidetzeko. Mota desberdinetako laguntza ekarriz: diru mailakoa, logistika arlokoa, Elkarteen foroa antolatuz, urririkakolangile txeketegiak...

Aholkuak eta baliabideak eskainiz, Elkarteen Etxeak (MDA/EE) zeregin bateratzailea jokatzeko trukatzeko eta elkarteak sustatuz. « Bayonne Asso », elkarte bizirako baliabide eta sostengu zentroa aterpetzen du.

Agintari, hezitzaile, urririkako langile eta kideen informatzeko eta formatzeko funtsezko betekizuna dauka « Bayonne Asso » egiturak. Laguntza konkretua ekartzen die, araudi, ekonomia edo kudeaketa arloetan, urte osoan zehar proposatuak diren trukatzeko eta formakuntza aldien bidez.

Baliabide zentro horrek eraman elintzari esker, « Guid'Asso » labela lortu du Baiona Hiriak, Estatuarengandik. Aitorpen horrek honela omentzen du elkarte sektoreari buruz egunerokoan burutu lana.

Milesker Baionako elkarteetako kide guzietan! Zuen engaiamenduarekin, zuen hiriari diozuen atxikimendua erakusten diozue eta gure herikideen zerbitzuko zinezko indar aktiboa osatzen duzue.

Baiona Hiriak zuen elkarte jardunean laguntza ekartzeko, eskaintzen dizkizuen informazio edo formazio saioen programaren berri, liburuxka honen orrietan hartzeko gomita luzatzen dizuet.

Jean-René Etchegaray, Bainoako Auzapeza, Euskal Hirigune Elkargoko Lehendakaria

La vita associativa, marca de l'ADN baionés

Baiona qu'es rica de mei de 800 associacions qui òbran tot dia dab talent e passion. Que s'adreçan a tots los atges e que jògan un ròtle deus màgers entà la qualitat de la vita de la ciutat.

Que contribueishen shens discutida au dinamisme e a l'arsec qui son las marcas de fabrica de l'esperit baionés. Shens las associacions, Baiona ne seré pas la qui es e shens las associacions n'averé pas la medisha sabor !

La Vila que s'investeish entà acompanhar las associacions e perméter-las d'expandí's. Aquera ajuda que pren fòrmas de las diferentas : sostien financèr, ajuda logistica, organizacion deu Forum de las associacions, chequèrs benevòles...

Espaci viu qui apòrta conselh e ressorsas, la Maison de las Associacions (MDA) qu'a un ròtle federator en favorizar los escambis e las encontras. Qu'arcuelh « Bayonne Asso », lo centre de ressorsas e d'empara de la vita associativa.

« Bayonne Asso » que plea ua mission essenciau d'informacion e de formacion deus gavidaires, deus educators, deus benevòles e deus aderents. Que pòrta ua ajuda concreta hens los maines reglementaris, economics o manejaies, a truvèrs temps d'escambi e de formacion perpausats au long de l'annada.

Mercés a l'accion miada per aqueste centre de ressorsas, la Vila de Baiona qu'obtienó, de la part de l'Estat, lo label « Guid'Asso ». Aquera arreconeishença corona atau lo tribalh miat au quotidian en direccion deu sector associatiu.

Mercés a tots los membres de las associacions baionesas ! Dab lo vòste engatjament, qu'amuishatz lo vòste estacament a la nosta vila e que formatz ua verdadera fòrça activa au servici deus nostes concitadans.

Que v'inviti a descubrir dens las paginas d'aquera brocadura lo programa de las sedenças d'informacion o de formacion que la Vila de Baiona ve perpausa entà acompanhar la vòsta activitat associativa.

Jean-René Etchegaray, Maire de Baiona, President de la Comunautat d'Agglomeration Pais Basco

La vie associative, marqueur de l'ADN bayonnais

Bayonne est riche de plus de 800 associations qui œuvrent au quotidien, avec talent et passion. Elles s'adressent à tous les âges et jouent un rôle essentiel pour la qualité de la vie de la cité.

Elles contribuent indiscutablement au dynamisme et à l'enthousiasme qui sont les marques de fabrique de l'esprit bayonnais. Sans les associations Bayonne ne serait pas ce qu'elle est et sans les associations elle n'aurait pas la même saveur !

La Ville s'investit pour accompagner les associations et leur permettre de s'épanouir. Cette aide revêt différentes formes : soutien financier, aide logistique, organisation du Forum des associations, chéquiers bénévoles...


Espace vivant qui apporte conseil et ressources, la Maison des Associations (MDA) joue un rôle fédérateur en favorisant les échanges et les rencontres. Elle accueille « Bayonne Asso », le centre de ressources et d'appui de la vie associative.

« Bayonne Asso » remplit une mission essentielle d'information et de formation des dirigeants, des éducateurs, des bénévoles et des adhérents. Il apporte une aide concrète dans les domaines réglementaires, économiques ou managériaux, à travers des temps d'échanges et de formation proposés tout au long de l'année.

Grâce à l'action menée par ce centre de ressources, la Ville de Bayonne a obtenu, de la part de l'Etat, le label « Guid'Asso ». Cette reconnaissance couronne ainsi le travail mené au quotidien en direction du secteur associatif.

Merci à tous les membres des associations bayonnaises ! Par votre engagement, vous montrez votre attachement à notre ville et formez une véritable force active au service de nos concitoyens.

Je vous invite à découvrir dans les pages de cette brochure le programme des séances d'information ou de formation que la Ville de Bayonne vous propose pour accompagner votre activité associative.

Jean-René Etchegaray 
Maire de Bayonne
Président de la Communauté d'agglomération Pays Basque

La Ville de Bayonne soutient le tissu associatif

Le Centre de ressources et d'appui à la vie associative « Bayonne Asso », est une initiative de la Ville de Bayonne afin d'accompagner au plus près les 800 associations qui contribuent à l'animation de la cité.

Avec le concours de Profession Sport & Loisirs 64, porteur du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), Bayonne Asso propose gratuitement aux associations bayonnaises :

Un programme d'information sur les thèmes prioritaires

Face à l'évolution réglementaire, économique et thématique du milieu associatif, la collectivité propose aux associations des séances d'information et de sensibilisation, avec l'intervention d'experts et de partenaires.

Un parcours de formation : le Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A.)

Le C.F.G.A. s'adresse à tous les bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association souhaitant s'investir dans des projets associatifs et s'inscrire dans une démarche de certification. Il permet aux bénévoles d'acquérir et valider les connaissances nécessaires au fonctionnement d'une association.

De l'accompagnement renforcé

Certains thèmes abordés en séances d'information et de sensibilisation peuvent être approfondis lors de sessions collectives (10 associations maximum), en fonction des besoins exprimés par les associations. Ces journées sont organisées par le DLA Pyrénées-Atlantiques.

Des permanences régulières de partenaires institutionnels et techniques

Les associations peuvent, sur rendez-vous, rencontrer des interlocuteurs en fonction de leurs compétences spécifiques : réglementation d'une manifestation, sécurité/hygiène, droit du travail et emploi, assurance, gestion sociale, fiscalité, vie associative...

Un partenariat avec la Cyberbase de Bayonne

Suite aux demandes de bon nombre d'associations de se familiariser avec les nouvelles technologies dans le cadre de leurs activités respectives, la Cyberbase de Bayonne propose une série d'ateliers spécifiques en direction des bénévoles.

71 rue Bourgneuf – 64100 Bayonne – Tél : 05 59 15 10 91

Inscription gratuite auprès de la Maison des associations

11 allée de Glain - 64100 Bayonne

Tél : 05 59 44 74 10 – Mél : mda@bayonne.fr

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h.

→ LES SÉANCES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Trouvez tous les détails sur le contenu de ces séances d'information dans les pages qui suivent. Toutes ces séances d'information se déroulent à la Maison des associations ou à la cyber-base de Bayonne.

Lundi 14 octobre 2024 → 18h15 - 20h30

De l'idée au projet associatif

Frédéric Bobst

Samedi 9 novembre et samedi 16 novembre 2024 → 9h30 - 12h

Créer vos supports de communication

Cyber-base

Jeudi 14 novembre 2024 → 18h15 - 20h30

Découvrir les mécaniques des démarches en ligne

SDJES / PSL 64

Lundi 2 décembre 2024 → 18h15 - 20h30

Les incontournables pour un évènement aux petits oignons

Mairie de Bayonne + intervenant non communiqué

Jeudi 12 décembre 2024 → 18h15 - 20h45

Responsabilités des dirigeants

Délégué départemental à la vie associative

Jeudi 19 décembre 2024 → 18h15 - 20h30

Demander une subvention et rédiger son bilan d'action

Christine Garay - Hirigana

Jeudi 9 janvier 2025 → 18h15 - 20h45

Mobiliser, recruter et fidéliser des bénévoles

PSL 64

Lundi 20 janvier 2025 → 18h15 - 20h45

Les sources de financement d'une association

PSL 64 / France Active Nouvelle-Aquitaine

Lundi 27 janvier 2025 → 18h15 - 20h45

Les clés pour animer une réunion participative et des temps d'échanges

PSL 64

Samedi 1^{er} et samedi 8 février 2025 → 9h30 - 12h

Retouche et montage photos

Cyber-base

Samedi 8 février 2025 → 9h - 17h

Les bases de la comptabilité et de la gestion

PSL 64

Jeudi 20 février 2025 → 18h15 - 21h

Du projet d'activité au budget prévisionnel

PSL 64

Lundi 10 mars 2025 → 18h15 - 20h45

Les partenariats possibles entre associations et entreprises

Mezenago – Créateur de lien

Jeudi 20 mars 2025 → 18h30 - 20h30

Activités associatives et Fiscalité (en visioconférence, inscription obligatoire)

DGFIP

Lundi 24 mars 2025 → 18h15 - 20h30

Les ressources humaines associatives, la place des bénévoles et autres forces vives

PSL 64

Jeudi 3 avril 2025 → 18h15 - 20h30

Créer un emploi dans une association

PSL 64 - Urssaf

Samedi 5 et samedi 12 avril 2025 → 9h30 - 12h

Réaliser des présentations multimédias

Cyber-base

DE L'IDÉE AU PROJET ASSOCIATIF

—

Valeurs, principes et formalisation : comment et pourquoi traduire l'origine du projet, ses valeurs et sa motivation au travers d'un document pilier de l'association ?

Le projet associatif reflète l'esprit de l'association, ses valeurs, son histoire. Il est essentiel pour la mise en œuvre et le fonctionnement de l'association, ainsi que pour la communication entre ses membres et à l'extérieur, avec des partenaires... Il est donc nécessaire d'y réfléchir et d'avoir une organisation pour mettre en œuvre son « chantier » et les questions à se poser pour ne rien oublier...
Comment le formaliser : définition, pourquoi le mettre en place, à quoi et à qui sert-il ? Quelles sont les étapes de la formalisation ? Comment le faire vivre, l'animer : constitution d'un groupe projet, comment mobiliser les bénévoles autour du projet associatif ?

Lundi 14 octobre 2024

– De 18h15 à 20h30

Animation :

Frédéric Bobst



CRÉER VOS SUPPORTS DE COMMUNICATION

Initiation à deux logiciels libres et gratuits pour créer une affiche ou un flyer pour un évènement, ou pour créer une plaquette de présentation de votre structure et également préparer vos images (photos, dessins) en vue d'une publication sur le web.

Logiciels utilisés :

- GIMP (équivalent Photoshop) 2h30
- Inkscape (équivalent adobe Illustrator/InDesign)

Lors de cet atelier vous apprendrez les bases sur les différentes résolutions utilisées pour l'affichage sur écran, l'impression, et le tirage photographique, et quelles définitions choisir en fonction du support désiré.

Grâce à quelques règles simples, vous pourrez redimensionner et compresser vos images pour une utilisation sur le web, ou vérifier qu'elles seront de dimension suffisante pour être incorporées dans une composition graphique de type affiche. Le logiciel utilisé sera GIMP (2.8 ou 2.10).

Dans un second temps, vous découvrirez, à travers un exemple, l'utilisation du logiciel de dessin vectoriel Inkscape afin de créer une affiche pour un évènement fictif. Vous apprendrez également quelques rudiments de design afin d'éviter les erreurs et fautes de goût les plus courantes (composition, police de caractère, contraste et couleurs,...).

Samedi 9 et samedi 16 novembre 2024

– De 9h30 à 12h, à la Cyber-base

Animation :

Cyber-base de Bayonne

Attention !

Nombre de places limité



DÉCOUVREZ LES MÉCANIQUES DES DÉMARCHES EN LIGNE

Présentation et démonstration des démarches administratives en ligne pour faciliter le quotidien (subventions, déclarations...) : service-public.fr, le compte asso, démarches simplifiées, outils et plateformes de saisie pour les demandes de subventions.

Jeudi 14 novembre 2024

– De 18h15 à 20h30

Animation :
SDJES / PSL



LES INRATABLES POUR UN ÉVÈNEMENT AUX PETITS OIGNONS

Levier financier, effet vitrine ou dynamique de territoire, l'événement apporte une vraie plus-value à la structure porteuse dans la mesure où il est bien organisé. Quelles sont les obligations de l'organisateur ? Mais aussi les trucs et astuces pour bien s'organiser et ne rien oublier.

L'organisation d'un événement (concert, vide grenier, festivités...) n'est pas anodine et elle déclenche de nombreuses questions. La responsabilité et la réglementation nécessitent d'anticiper un certain nombre de démarches administratives, techniques et de connaître les règles de base en termes d'hygiène et de sécurité. Le point financier et l'impact sur la structure porteuse n'est pas à négliger. A l'inverse, il peut être aussi un levier économique et une belle vitrine pour l'association. La mise en œuvre de la manifestation, au cœur de l'organisation, s'appuie sur des méthodes impliquant souvent de l'adaptation et il est important de s'assurer de mettre toutes les chances de son côté pour que le projet devienne une réussite. Enfin, l'évaluation post événement si elle est menée finement doit permettre de se projeter sur un éventuel renouvellement plus efficient de l'action.

Lundi 2 décembre 2024

– De 18h15 à 20h30

Animation :

Benoit Baratchart - Ville de Bayonne
+ intervenant non communiqué



RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

Voici des exemples de questions qui seront abordées :

- responsabilité civile, responsabilité pénale, obligations d'assurance, etc.
- contraintes générales auxquelles sont soumises les associations, en fonction de leur secteur d'activité.

Qui est responsable en cas d'accident ? Quels risques sont encourus par le président, le salarié ? Je viens de prendre la présidence de l'association, suis-je responsable des actions engagées par mon prédécesseur ? Suis-je responsable des actes des adhérents de l'association ?

Je suis président d'une association, dois-je souscrire une assurance particulière ?

L'association que je préside souhaite organiser un grand concert, dois-je en informer notre assurance et prendre une garantie organisateur de spectacle ? Si un spectateur se blesse, suis-je responsable ?

Au cours d'une manifestation que l'on nous avait demandé d'animer, notre sonorisation et nos éclairages ont été endommagés et l'organisateur ne veut pas nous les rembourser...

Quels sont nos droits ?

Jeudi 12 décembre 2024

- De 18h15 à 20h45

Animation :

Philippe ETCHEVERRIA - DDVA

CFGA



DEMANDER UNE SUBVENTION ET RÉDIGER SON BILAN D'ACTION

Les essentiels à partager et les erreurs à éviter avant de rédiger une demande de subvention. En bref, comment bien réfléchir à la rédaction de la demande de subvention et du compte-rendu ?

A partir d'une idée, comprendre la logique des différentes rubriques, les attentes des financeurs pour des demandes de subventions publiques et le compte-rendu financier, en s'appuyant sur le CERFA.

Jeudi 19 décembre 2024

– De 18h15 à 20h45

Animation :

Christine Garay - Hirigana



MOBILISER, RECRUTER ET FIDÉLISER DES BÉNÉVOLES

Le bénévolat est toujours l'objet de nombreux débats et véhicule derrière lui, depuis plusieurs années, une image d'essoufflement, de désengagement, de responsabilités excessives et de nombreuses contraintes.

Or les bénévoles restent le socle indispensable de la vie associative !

L'objectif de cette soirée est simple :

- décortiquer les caractéristiques actuelles de l'engagement, ses motivations, ses formes afin de vous aider à contrer cette éventuelle érosion au sein de votre association,

- trouver de nouveaux moyens d'agir voire de réagir afin de permettre à votre structure de continuer à se développer.

Voilà quel sera le fil rouge de cette soirée.

Divers outils qui faciliteront la démarche interne vous seront présentés ainsi que les principales mesures législatives de nature à favoriser ce mouvement.

Jeudi 9 janvier 2025

– De 18h15 à 20h45

Animation :

PSL 64



LES SOURCES DE FINANCEMENT D'UNE ASSOCIATION

Qu'est-ce qu'une subvention ? Toute association peut-elle en bénéficier ? Qui peut attribuer une subvention ?

Quels sont les différents types de financement que je peux mobiliser pour mon association ?

Dois-je tout attendre d'une collectivité ?

Quelle est la différence entre un mécène, un sponsor et une fondation ? Quels financements privés sont accessibles ?

Une commune a fait appel à mon association pour une animation, suis-je obligé de signer une convention ? Dois-je établir une facture ou solliciter une subvention ?

Quelles sont les pièces justificatives que l'on doit fournir en contrepartie d'un financement public ?

Dans quelles conditions une collectivité peut-elle attribuer une aide au fonctionnement, à l'investissement ou exceptionnelle ?

La collectivité m'attribue une subvention en contrepartie de la réalisation d'un certain nombre d'animations : est-ce une prestation de service ?

Lundi 20 janvier 2025

– De 18h15 à 20h45

Animation :

PSL 64 / France Active Nouvelle Aquitaine

● **CFGA**



LES CLÉS POUR ANIMER UNE RÉUNION PARTICIPATIVE ET DES TEMPS D'ÉCHANGE

Venez expérimenter des outils collaboratifs et des façons de faire ensemble pour dynamiser des réunions et autres temps collectifs.

Pour susciter l'expression de chacun-e, dynamiser les formes de participation et collaborer autrement dans son association, nous vous proposons de découvrir quelques astuces et des outils d'animation collective. Que ça soit au sein du CA, en AG, avec vos adhérents, bénévoles, salariés, ou même lors de réunions externes avec des partenaires, ces outils sont adaptables et appropriables par toutes et tous.

Lundi 27 janvier 2025

– De 18h15 à 20h45

Animation :

PSL 64



RETOUCHE ET MONTAGE PHOTOS

Partez à la découverte du logiciel de retouche d'images libre et gratuit « Gimp », à travers son interface graphique modulable et ses outils de base : modifier la luminosité ou le contraste, recadrer, retoucher, filtrer, ajouter ou retirer des éléments...

Il possède de nombreuses fonctionnalités pour retravailler une image et permet de réaliser des photomontages ou encore des dessins à la main.

Samedi 1^{er} et samedi 8 février 2025

– De 9h30 à 12h, à la Cyber-base

Animation :

Cyber-base de Bayonne

Attention !

Nombre de places limité



LES BASES DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA GESTION

Se familiariser avec les outils comptables pour mieux les comprendre, les élaborer et les partager simplement.

Même si la loi 1901 n'impose rien en la matière, il est nécessaire de tenir une comptabilité.

Les obligations dépendent de la taille de l'association, de ses financements (subvention, prêt bancaire, don...), de son activité et enfin de l'exercice, ou non, d'une activité lucrative.

En fonction de ces éléments, les dirigeants tiendront, soit une comptabilité de trésorerie, soit une comptabilité d'engagement, dans le but de rendre compte aux membres, aux partenaires et aux financeurs de l'utilisation des fonds (subvention, cotisation, don, etc.).

Cette journée a pour vocation de vous sensibiliser sur les fondamentaux de la comptabilité afin de sécuriser, sous l'angle financier, votre projet associatif.

Samedi 8 février 2025

– De 9h à 17h

Animation :

PSL 64



DU PROJET D'ACTIVITÉ AU BUDGET PRÉVISIONNEL

Comment traduire son activité en un budget réaliste, réalisable et compréhensible par tous ?

À différents moments de la vie quotidienne de l'association, il est bon d'avoir un minimum de visibilité sur sa situation financière. Le budget prévisionnel constitue le premier outil de pilotage utile dans une organisation. Au-delà des obligations administratives diverses (du dossier de subvention), l'établissement du budget prévisionnel doit être un moment privilégié de réflexion qui permet de prendre le recul nécessaire à la fois sur ses différentes activités mais aussi de façon plus globale sur la situation à venir de la structure. Faut-il commencer par les dépenses ? Par les recettes ? Comment je valorise le bénévolat ?

L'essentiel est bien de s'attacher à confronter les projets avec la réalité, c'est aussi pour cela qu'il faut agir avec méthode.

Jeudi 20 février 2025

– De 18h15 à 21h

Animation :

PSL 64



LES PARTENARIATS POSSIBLES ENTRE ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

Vous pensez qu'il est important de diversifier les sources de financement privé de votre association ?

Venez (re)découvrir les différents partenariats possibles entre les associations et les entreprises (mécénat, sponsoring, fondations, prestations de service, etc.) puis, explorer les 3 phases stratégiques afin de construire un partenariat avec des entreprises

Alternant apports théoriques et mises en situation concrètes, cette réunion est accessible à tous et particulièrement aux membres bénévoles et salariés associatifs.

Lundi 10 mars 2025

- De 18h15 à 20h45

Animation :

Mezenago - Créateur de lien



ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET FISCALITÉ

Pour mieux comprendre et clarifier les obligations en matière de régime fiscal des associations

Le régime fiscal des associations est encadré par l'instruction du 18 décembre 2006.

Votre association est-elle imposable ? Comment savoir si elle est d'intérêt général et si vous pouvez délivrer des reçus fiscaux ?

Les notions de gestion désintéressée, non lucrative, activités concurrentielles, seront entre autres abordées pour répondre à vos interrogations. Vous découvrirez comment connaître la situation de votre association vis-à-vis des impôts.

Jeudi 20 mars 2025

- De 18h30 à 20h30

Animation :

DGFIP

Cette soirée se déroulera en visioconférence.

Inscription obligatoire.



LES RESSOURCES HUMAINES ASSOCIATIVES, LA PLACE DES BÉNÉVOLES ET AUTRES FORCES VIVES

Avant de se lancer dans une embauche, bien réfléchir aux solutions qui s'offrent à nous et anticiper leur impact.

L'emploi d'une personne dans une association n'est pas une finalité et surtout ne s'improvise pas, encore moins quand c'est la première fois.

Il est crucial de choisir ses ressources humaines au regard des missions à accomplir : bénévoles, stagiaires, volontaires, salariés, travailleurs indépendants. D'où l'importance de réinterroger le projet associatif pour garder de la cohérence et de l'équilibre entre les activités, les publics, les différents collaborateurs.

Lundi 24 mars 2025

– De 18h15 à 20h30

Animation :

PSL64



CRÉER UN EMPLOI DANS UNE ASSOCIATION

Identifier les acteurs locaux de l'emploi et comprendre le cadre réglementaire, les aides possibles, les obligations déclaratives pour ne pas partir de travers.

En présence d'organismes chargés de ces questions (PSL 64, URSSAF), cette soirée permettra aux participants d'appréhender les acteurs locaux de l'emploi associatif et d'identifier les mesures d'accompagnement existantes. Seront également abordés le cadre réglementaire (droit du travail, conventions collectives), les différents contrats et les régimes applicables. A l'issue de la séance, vous comprendrez ce qu'est le lien de subordination et l'importance qu'il représente en termes de responsabilités.

Pour terminer cette séance, nous traiterons des obligations administratives et déclaratives qui incombent à tout employeur.

Jeudi 3 avril 2025

– De 18h15 à 20h45

Animation :

PSL 64 – Urssaf

CFGA



RÉALISER DES PRÉSENTATIONS MULTIMÉDIAS

Lors de votre assemblée générale, vous avez besoin de présenter le bilan de l'année écoulée ou de faire valider vos projets pour l'année à venir, apprenez à utiliser « LibreOffice Impress », un logiciel libre et gratuit qui permet l'élaboration de présentations de diaporamas comme Microsoft Powerpoint mais de manière simple et intuitive.

Samedi 5 et samedi 12 avril 2025

– De 9h30 à 12h à la Cyber-base

Animation :

Cyber-base de Bayonne

Attention !

Nombre de places limité



Certificat de Formation à la Gestion Associative

CFGA

SESSION BAYONNE 2024-2025

Vous êtes :

- Jeune bénévole ou en passe de le devenir
- Bénévole actif depuis de nombreuses années
- Volontaire, étudiant, salarié, porteur de projet...

Vous souhaitez :

- Mettre à jour vos connaissances
- Acquérir des compétences en gestion associative
- Valider et certifier votre savoir-faire

Créé par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, le **Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A.)** vise à répondre aux besoins de formation exprimés par le secteur associatif. Il consiste à faire acquérir aux bénévoles les connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Le C.F.G.A. s'adresse à tous les bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association qui souhaitent s'investir dans des projets associatifs.

Il se décline en deux phases (35h théorique + 120h stage pratique) et vous permet de sécuriser votre engagement associatif.

Il est entièrement pris en charge par des fonds publics.

Inscription avant le **10 octobre 2024** en ligne sur :

<http://cfga64.wixsite.com/cfga64> (formulaire de pré-inscription)

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

• Profession Sport & Loisirs 64

Jean Massoué : 05 59 14 19 64

Cathy Fischer : 05 59 14 19 11

DLA

→ Le dispositif local d'accompagnement

Impulsé au niveau national par l'État, la Caisse des dépôts et le soutien de l'Europe (FSE), le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) bénéficie localement du soutien financier de plusieurs partenaires publics : le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental 64, l'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Il a pour objet le maintien et le développement de l'emploi et de l'activité dans les structures d'utilité sociale, notamment les associations. Il vise à répondre aux besoins des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans leurs efforts de pérennisation des emplois par la recherche de leur consolidation économique et/ou leur professionnalisation.

Sur le département des Pyrénées-Atlantiques, Profession Sport & Loisir 64 porte ce dispositif depuis 2003.

Les principes de fonctionnement du DLA

- une démarche volontaire : c'est la structure qui contacte le DLA afin d'identifier ses besoins sur la base d'un état des lieux ;
- la prise en charge de l'accompagnement : le DLA propose un plan d'accompagnement, s'appuie sur les ressources du territoire (collectivités, services de l'État...) et finance des journées de conseil ;
- la garantie de l'expertise : les accompagnements sont réalisés par des consultants repérés en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances du milieu associatif et des secteurs d'activités. Ils sont sélectionnés par appel d'offre ;
- un suivi systématique : le DLA suit l'évolution de la structure et reste à l'écoute après intervention du consultant.

Contact DLA : Cathy Fischer / Mathilde Lasserre

PROFESSION SPORT & LOISIRS 64

05 59 14 19 11 ou 05 59 14 19 61

cathy.fischer@profession-sport-loisirs.fr / mathilde.lasserre@profession-sport-loisirs.fr



Cofinancé par
l'Union européenne



www.info-dla.fr



L'association **Profession Sport & Loisirs 64** est le représentant local du réseau national Profession Sport & Loisirs déployé sur l'ensemble du territoire.

Créée en 1993, elle développe sur le département des services tant à destination des individus que des structures principalement associatives.

Spécialiste des questions d'emploi dans le sport, l'animation et les loisirs, elle gère et anime une bourse d'emploi, offre des services de gestion de paye, conseille et oriente les personnes tant sur les questions d'emploi que de formation. Elle bénéficie de différents labels et notamment celui de Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles sur l'ensemble du champ associatif ; elle porte aussi le Dispositif Local d'Accompagnement et accompagne ainsi les associations dans leur développement d'activités et d'emplois ; elle est aussi conventionnée « Tiers de Confiance » par l'Urssaf et opère comme un centre de gestion des payes pour les employeurs associatifs.

Enfin, elle est habilitée, pour délivrer le Certificat de formation à la gestion associative (CFGGA).



La démarche **Guid'Asso** a été mise en place par l'Etat et vise à faciliter l'accueil, l'information et l'accompagnement des associations et des porteurs de projets associatifs sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de permettre une meilleure lisibilité de l'offre d'appui aux associations, d'en faciliter son accessibilité par sa gratuité, sa proximité et sa qualité. Chaque association peut alors facilement trouver près de chez elle un lieu pour répondre à ses questions, ou être accompagnée dans son fonctionnement ou son développement.

À l'échelle du Pays Basque, le « Collectif vie associative Pays Basque » s'inscrit pleinement dans la dynamique Guid'Asso aux côtés de différents acteurs du soutien à la vie associative, labellisés et répartis sur le territoire.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter :

PSL 64 (Jean Massoué) - 05 59 14 19 64 ou SDJES - 05 40 17 28 38

DES ACCOMPAGNEMENTS RENFORCÉS

La Maison des associations appuie ces séances d'information et de sensibilisation par des sessions d'approfondissement sur les thématiques choisies en fonction des besoins associatifs, repérés en amont. Le programme est établi en début de saison et communiqué aux associations par le DLA.

Ces journées de travail sont animées par un intervenant spécialisé et peuvent accueillir une dizaine de structures.

DES LIENS AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU ASSOCIATIF

Vous êtes dirigeant d'association et souhaitez avoir une réponse concrète sur un cas particulier que vous rencontrez ? La Maison des associations vous permet d'être mis en relation avec des interlocuteurs locaux experts qui sauront vous conseiller :

- **SDJES** - Jeunesse, sports, vie associative
- **Conseil départemental** (services ESS, culture, sport...)
- **URSSAF** - Gestion sociale
- **Services Fiscaux** - Fiscalité
- **Pôle Emploi** - Emploi, types de contrats et d'aides disponibles
- **Services municipaux** (directions des finances, du service juridique, etc.)
- **Assurances**
- **Services de l'État** (hygiène, sécurité, etc.)

→ **RENSEIGNEZ-VOUS : 05 59 44 74 10**



Bayonne
BAIGNA-PAYS BASQUE

bayonne.fr
05 59 44 74 10

Avec le soutien de la DREETS Nouvelle-Aquitaine, de la Banque des Territoires, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du FSE (Fonds Social Européen) et du Département des Pyrénées-Atlantiques